

Les vélos électriques en libre-service de retour en stations

29 septembre 2023

Quelques semaines après avoir dû interrompre le service, l'Agglo Seine-Eure et semo remettent en circulation l'intégralité de la flotte de vélos électriques en libre-service. Ce redéploiement se fera de façon progressive, à compter du 2 octobre prochain. Les 31 stations installées dans 13 communes sont concernées, pour permettre au plus grand nombre de profiter du service.

Sécurisation du dispositif

Mis en service en juin dernier (après une 1^{ère} flotte installée en 2021), les 120 vélos avaient dû être retirés des stations mi-juillet suite à plusieurs vagues de dégradations constatées. Celles-ci portaient exclusivement sur les boîtiers, situés à l'arrière des vélos, que l'on retrouvait arrachés. Sans boîtier, impossible de louer et déplacer le vélo. C'est grâce à la carte SIM, logée à l'intérieur, que l'utilisateur, via son application mobile ou par SMS, pouvait communiquer avec le vélo et déclencher la location.

Ce sont ces cartes SIM qui étaient la cible des dégradations : les vandales les récupéraient pour les utiliser à des fins de « phishing » (ou « hameçonnage »), pratique très vite identifiée par Ecovélo, l'entreprise qui déploie la flotte de VLS sur le territoire Seine-Eure.

Un travail de sécurisation du dispositif a été engagé afin de pouvoir endiguer ce phénomène et redéployer le service au plus vite : toutes les cartes SIM ont été désactivées, rendant totalement impossible l'envoi de SMS, unique ou en masse.

Ainsi, les 31 stations situées dans les communes d'Alizay, Courcelles-sur-Seine, Gaillon, Igoville, Incarville, Le Val d'Hazey, Le Vaudreuil Louviers, Pinterville, Pont-de-l'Arche, Poses, St-Aubin-sur-Gaillon et Val-de-Reuil seront bientôt de nouveaux équipées.

La liste complète des stations est à retrouver sur <https://semo.ecovelo.mobi/#/home>.

Simple d'utilisation

Il existe 2 façons de s'inscrire au service : via l'application **semo vélo - libre service** ou sur le site internet semo.ecovelo.mobi.

Une fois inscrit, la location du vélo peut se faire de 3 façons : via **l'application semo vélo - libre-service**, par **SMS** ou grâce à votre **badge ou carte Atoumod** (pour les abonnés Semo bus).

Durant la location, le cycliste peut stationner son vélo sur du mobilier urbain (pour faire des courses, se rendre à un RDV, etc.). Pour ce faire, il lui suffit d'utiliser la chaîne du vélo pour le sécuriser en arrêt minute. Pour ensuite débloquer le vélo, le code de déverrouillage fourni initialement via l'application, le sms ou le badge Atoumod sera demandé.

Lors d'un arrêt minute, la location en cours continue de tourner.

Une fois le trajet terminé, la restitution du vélo peut se faire de 2 façons : sur une **borne libre** en station, en insérant la chaîne de borne dans la serrure du vélo à restituer ou en **station pleine**, en attachant la chaîne embarquée d'un vélo déjà en borne sur le vélo à restituer.

Le vélo peut être rendu à une station différente de la station de départ.

Tarif attractif

Pour rappel, le tarif, qui avait baissé en juin dernier, demeure le même. Il suffit de déboursier 0,5 € pour la première demi-heure d'utilisation, puis 0,03 € pour les minutes suivantes, soit 1,40 € pour la première heure.

Informations pratiques

- Le service, disponible tous les jours de 4h à 22h, est réservé aux plus de 14 ans.
- A chaque location, une caution de 150 € est demandée. En cas de non restitution du vélo dans les 24 h suivant le premier déverrouillage, des pénalités pourront être appliquées jusqu'à 2 000 €.
- Pour rappel, le code de la route s'applique également aux cyclistes. A titre d'exemples : s'arrêter lorsque le feu est rouge (sur route et aux passages piétons), ne pas doubler les véhicules par la droite, indiquer un changement de direction avec la main...
- Le port du casque, sans être obligatoire, est vivement conseillé.

Besoin d'aide ?

En cas de problème ou pour toute question, les usagers peuvent contacter l'assistance d'Ecovelo au 09 74 59 13 14 du lundi au vendredi de 8h à 19h30 et le samedi de 10h à 17h.

Il est également possible d'envoyer un mail à support@ecovelo.com.

Pour améliorer les déplacements à vélo et continuer à déployer un service cohérent avec les besoins, les usagers peuvent faire remonter leurs remarques et observations éventuelles à transport@seine-eure.com.

Les services semo se tiennent également à la disposition des usagers :

- Agence semo Louviers, 6 rue de la Laiterie
- Agence semo Gaillon, 4 place Aristide Briand
- Sur Facebook : <https://www.facebook.com/reseausemo/>



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@Agglo_seineeure](https://www.instagram.com/Agglo_seineeure)